

MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 AOÛT 2021
À LA SALLE 90

À une séance régulière du Conseil, tenue à la salle 90 du Centre récréatif à 19H32, sont présents:

Séance régulière du
2 AOÛT 2021

M. Lucien Côté, maire,
M. Pascal Houle M. Henri Lampron
M. Réjean Lord. M. Michael Otis
M. Julien Chalifoux M. Yvan Fortier

Est aussi présente: Mme Fanny Veilleux, directrice générale adjointe.

Ouverture

Sous la présidence du maire, M. Lucien Côté et formant quorum, à 19h32, M. Lucien Côté, maire, déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture,
- 2- Acceptation de l'ordre du jour,
- 3- Acceptation et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 5 juillet 2021
- 4- Correspondance,
- 5- Comptes à payer,
- 6- Situation financière,
- 7- Période de questions,
- 8- Rapport du maire,
- 9- Rapport lots intra municipaux,
- 10- Autres rapports
- 11- Asphaltage
- 12- Procuration Revenu Québec
- 13- Budget révisé 2021 OMH
- 14- Clôture skate parc et circuit
- 15- Chemin Quai Fédéral
- 16- Ménage terrain
- 17- Procédure pompier
- 18- Période de questions
- 19- Fermeture

Rés. #5599-08-21
Ordre du jour :

Il est proposé par M. Pascal Houle et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu.
Adoptée.

Rés. #5600-08-21
Procès-verbal :

Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 5 juillet 2021.
Adoptée.

Correspondances

- 1- **Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation** : Programme TECQ 2019-2023- Augmentation de l'enveloppe.
- 2- **SPI Santé Sécurité** : Un accord est conclu avec le Groupe Abell confirmant la vente de sa division de protection incendie
- 3- **Ministre des Transports** : Programme d'aide à la voirie locale- Volet entretien des routes locales.
- 4- **Ministre des Transports** : Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) Volet 3, entretien de la route verte et ses embranchements.
- 5- **PurNat** : Offre de service pour dépotoir illégaux

Rés. #5601-08-21
Comptes à payer :

Il est proposé par M. Henri Lampron résolu unanimement d'accepter les comptes à payer pour le mois de juillet 2021, au montant de 111 545.86\$ (ch# C2100248 à ch#C2100279), au montant de 43 741.50\$ (ch# M210126 à

M210142), pour les lots intra municipaux au montant de 11 278.80\$ (ch#M0210005) et au montant de 9 859.14\$ (ch#C2100009 à ch#C2100010) ainsi que la liste de paie au montant de 20 729.86\$ (ch.# D2100147 à D2100181) et que la municipalité a les crédits disponibles pour ces dépenses.
Adoptée.

- Rés. #5602-08-21
Situation financière : Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement d'accepter la situation financière de juillet 2021.
Adoptée.
- Période de questions : Aucune question
- Rapport du Maire
-Débroussaillage de la piste cyclable côté Parc d'Aiguebelle terminé
-Rencontre avec SNC Lavalin pour la TECQ le 25 août à 10h00
-Sentier du Mont Panoramique a besoin d'entretien
-Maison des jeunes : travaux et ménage complétés, le poste sera affiché cette semaine
- Rapport lots intra municipaux
-Côté Nord de la 390 le bûchage est terminé, environ 77 voyages.
-Côté Sud le transport a été arrêté durant les vacances de la construction
-Chemin pour notre PRAU est commencé
- Autres rapports
Mme Fanny Veilleux nous informe d'un nouveau programme de subvention pour l'entretien de nos bâtiments municipaux.
- Rés. #5603-08-21
Asphaltage Il est proposé par M. Michael Otis et résolu unanimement d'accepter la soumission de Pavage Harricana au montant de 35 435.00\$ plus les taxes applicables pour nos besoins d'asphaltage.
Adoptée
- Res. #5604-08-21
Procuration revenu Québec Il est proposé par M. Réjean Lord et appuyé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement que Mme Fanny Veilleux soit autorisé :
- À inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu québec;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR-Entreprises;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).
Adoptée
- Rés. #5605-08-21
Budget Révisé OMH 2021 Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'accepter le budget 2021 révisé de l'Office Municipale d'Habitation.
Adoptée
- Rés. #5607-08-21
Clôture skate parc et circuit Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement d'installer une clôture autour du « skate parc » et du circuit et de vérifier la possibilité de récupérer la clôture existante.
Adoptée
- Rés. #5606-08-21
Chemin Quai Fédéral Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'accepter l'offre de M. Yvan Dubuc qui consiste à nous transférer les lots qui concernent le chemin du Quai Fédéral gratuitement. La Municipalité payera les coûts de notaire ainsi que l'arpenteur si nécessaire. Les signataires seront M. Lucien Côté

et/ou Mme Fanny Veilleux.
Adoptée

Rés. #5608-08-21
Ménage terrain
Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement d'envoyer une dernière lettre à ceux dont le terrain est encombré de débris de toutes sortes. S'il n'y a pas de changement dans un délai raisonnable, une lettre d'avocat suivra.
Adoptée

Rés. #5609-08-21
Procédure pompiers
Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement de créer une procédure à suivre pour les événements spéciaux où la présence de camions de pompiers est nécessaire pour la sécurité.

PROCÉDURE À SUIVRE LORS D'ÉVÈNEMENT SPÉCIAL QUE LA PRÉSENCE DES CAMIONS DE POMPIERS EST NÉCESSAIRE

- 1- La demande doit être faite au bureau municipal au minimum une semaine à l'avance.
- 2- Le chef pompier devra être avisé et il vérifiera la disponibilité des pompiers
- 3- Faire installer des caméras de recul
- 4- Si l'activité se produit à l'école ou pour l'école, l'établissement devra aussi fournir des personnes pour la sécurité.
- 5- Pour toute autre activité, le demandeur devra aussi fournir des bénévoles
- 6- S'il y a impossibilité d'avoir le nombre adéquat de bénévoles, l'activité devra malheureusement être reportée ou annulée

Adoptée

Période de question
Aucune question

Rés. #5610-08-21
Fermeture
Considérant que l'ordre du jour est épuisé,
Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement à 20H34 de procéder à la fermeture de la séance du conseil.
Adoptée.

Lucien Côté,
Maire.

Fanny Veilleux
Dir.Gén. Adj, Secrétaire-trésorière adj.